

En bref cette semaine :

Brocoli	Puceron cendré du chou	●	Présence de colonies dans le Morbihan
	Mouche du chou	●	Présence d'œufs et larves dans le Morbihan
Carotte	Mouche de la carotte	●	Captures en baisse
	Puceron	●	Hausse de la présence de pucerons (noirs et verts)
Epinard	Maladie	●	Présence de mildiou
Pois	Puceron	●	Captures en baisse (tous secteurs)
	Tordeuse du pois	●	Captures en hausse
	Maladies	●	Traces d'oïdium et viroses (tous secteurs)
Haricot vert	Mouche des semis	●	Baisse des attaques en Vendée, présence en Bretagne

Note de risque :



Faible

A surveiller

Moyen

Fort



BROCOLI (12 à 14 FV)

Pucerons cendrés du chou : Risque moyen

Relevés, informations et observations :

La présence de colonies de pucerons cendrés se poursuit, les colonies étant à présent majoritairement situées dans les collets et non plus sur la face inférieure des feuilles.

Analyse de risque :

Les pucerons cendrés du chou peuvent générer des dégâts importants : déformation des feuilles centrales et/ou de la pomme, affaiblissement des cultures, développement de la fumagine (champignon provoquant des brûlures).

Peu de solutions prophylactiques existent : destruction des résidus de cultures, rotations longues, limitation des excès d'azote, favoriser la présence d'ennemis naturels (installation de haies, bandes enherbées et/ou fleuries en bordure de champ,..). Aucune technique alternative n'existe à ce jour.

Mouches du chou : Risque faible

Relevés, informations et observations :

7 œufs ont été comptabilisés cette semaine, ainsi qu'une puppe. Des larves ont été observées dans d'autres parcelles du département.

Analyse de risque :

Le seuil de risque est fixé à 1 œuf / piège / jour après la reprise. Aucune parcelle suivie ne dépasse le seuil.

En cas de risque durant la culture, il est conseillé d'irriguer le moins possible malgré la sécheresse actuelle afin de favoriser la mortalité des œufs. De plus, un travail du sol (labour, binage) perturbe l'émergence des adultes et le cycle biologique de ce ravageur.

En prévention, il est nécessaire de respecter un délai minimum de 4 ans entre deux cultures de Brassicacées, et de ne pas épandre de fertilisants organiques peu décomposés car ils attirent les mouches.

CAROTTE (2 FV à 3 cm)

Le réseau de piégeage se compose de 20 pièges fonctionnels.

Mouches de la carotte : Risque faible

Relevés, informations et observations :

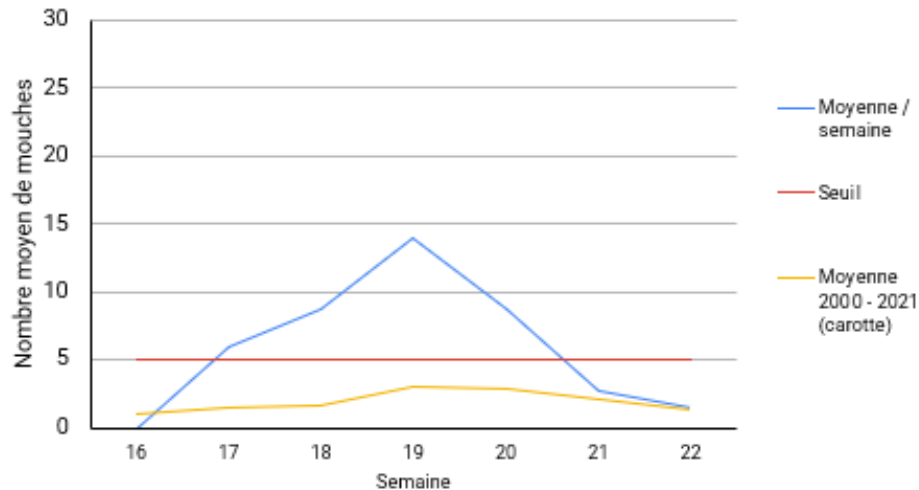
Les captures de mouches de la carotte sont en baisses. Aucune parcelles ne dépassent le seuil ; les captures variant entre 0 et 4 mouches.

Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées / semaine / parcelle. **Le risque reste modéré sur le secteur sud-Finistère.** Le premier vol est à son terme.

Afin de perturber le vol au maximum, il est conseillé de favoriser les habitats des ennemis naturels : carabes, hyménoptères ou encore staphylins, ainsi que de limiter les plantations de carottes dans les parcelles bordées par des haies ou bosquets (lieux de refuge des mouches). Enfin, le respect d'un délai de cinq ans entre deux cultures d'ombellifères réduit le risque de présence de mouches de la carotte.

Nombre moyen de mouches de la carotte piégées par semaine en 2022



Graphique de l'évolution du nombre moyen de Mouches de la carotte capturées par semaine en 2022 [25/05–03/06] (en bleu) en comparaison à la moyenne des captures entre 2000 et 2021 (en jaune) Morbihan et Finistère confondus.

Pucerons de la carotte : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Cette semaine, une recrudescence des pucerons noirs et quelques pucerons verts est observée sur tous les secteurs.

Analyse de risque :

Plus l'attaque est précoce, plus les dégâts seront graves. Des déformations du feuillage, jaunissement des plantes surviennent de par l'injection de salive toxique injectée lors du prélèvement de sève. Mesures prophylactiques : attraction des auxiliaires (chrysopes, coccinelles), limitation des excès d'azote, entretien des bords de parcelles pour limiter la présence d'adventices servant de réservoirs à pucerons.

EPINARD (10 FV à récolte)

Mildiou : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Certaines parcelles d'épinard présentent des tâches de mildiou sur les feuilles. Les récoltes étant prévues dans les jours à venir, cela n'aura pas d'incidence sur les rendements.

Analyse de risque :

Même si la présence de mildiou n'a pas d'incidence sur les cultures en cours, elle peut en avoir sur les prochaines à venir. En effet, les spores peuvent se disséminer et se développer rapidement. Afin de protéger les cultures à venir, surtout s'il s'agit d'une double ou triple culture, il est impératif de broyer et enfouir les résidus de culture dès la récolte.

POIS (gousses plates 1^{er} à 2^{ème} étage florifère)

Pucerons / viroses : Risque moyen

Relevés, informations et observations :

Le nombre de pucerons relevé sur les parcelles suivies est faible. L'alerte se trouve sur la présence de virus au sein des plants. En effet, les analyses virologiques ressortent positives pour le virus de la jaunisse apicale des pois (BLRV), et pour le virus de la mosaïque du navet (PsbMV) qui est présent en majoritaire. De plus, une alerte est lancée sur la présence des premiers symptômes visibles au champ.

Analyse de risque :

La charge virulifère des pucerons fait craindre des pertes, notamment dans les variétés sensibles. Le risque est très présent pour les cultures à semis tardif si les populations de pucerons augmentent. Les symptômes sont visibles sur les plants.

Tordeuse du pois : Risque élevé

Relevés, informations et observations :

Cinq parcelles sont suivies pour la tordeuse du pois, deux ont été relevées cette semaine. Les résultats montrent une présence de ce ravageur dans l'ensemble des parcelles suivies, avec entre 29 et 61 individus comptabilisés dans le Finistère. Les chiffres sont en hausse, une vigilance accrue doit être portée, d'autant plus que les pois en sont au stade de gousses plates sur le 2ème étage florifère, stade à risque concernant ce ravageur.

Analyse de risque :

Il n'y a pas de seuil de risque défini pour la Tordeuse du pois, l'alerte est lancée si leur présence est forte dans des stades de développement du pois sensibles, cas dans lequel des parcelles se trouvent aujourd'hui. Il n'existe pas non plus de mesures prophylactiques contre la Tordeuse.

Maladies : Risque moyen

Relevés, informations et observations :

Certaines parcelles sont touchées par de l'oïdium, notamment les cultures qui vont être récoltées prochainement.

Les grandes amplitudes thermiques de la semaine passée (nuit humide et brumeuse, chaleur la journée) ont favorisé son installation.

Analyse de risque :

Afin de limiter l'oïdium, il est important de respecter un délai de cinq ans entre deux cultures de pois. Il faut également détruire les repousses de pois dans les cultures suivantes, cela dans le but de ne pas entretenir l'inoculum dans la parcelle.



HARICOT VERT (semis à 3 feuilles trifoliées)

Mouche des semis : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Les attaques de la mouche du semis ont stoppé en Vendée. Les cultures sont saines malgré une végétation basse.

En Bretagne, et plus précisément dans le Morbihan-Est, une parcelle fait l'objet d'attaques de mouches des semis et d'une fonte des semis (environ 30% de la parcelle touchée). Les parcelles avoisinantes étant saines, il est supposé que cette attaque ait été favorisée par un semis direct (absence de labour) et une présence de matière organique fraîche.

Analyse de risque :

L'observation des individus est très difficile. Leur présence est connue via les dégâts observés sur les parcelles : perte de densité, galeries creusées dans les plants, cotylédons endommagés, destruction du bourgeon terminal du pois.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

EUREDEN, TERRES DE L'OUEST, GN SOLUTIONS, UNILET

Direction de Publication

Chambre d'Agriculture de Bretagne
12, avenue du général Borgnis Desbordes – BP398
56009 Vannes Cedex
02.97.46.22.41
Contact : Lise LOLLIVIER

Rédaction : UNILET

6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex
Contacts :
Pierre LE FLOCH, Eric KERLOC'H
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :

UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture